

## LES PARTENAIRES



## Rallye International des Cathédrales

7 - 8 - 9 - 10 SEPTEMBRE 2023

**Total des droits d'engagement : 1400 euros**

Ci-joint deux chèques correspondants à l'inscription :  
- 1 chèque de 500 E d'acompte mis à l'encaissement dès l'inscription.  
- 1 chèque de 900 E (solde) mis à l'encaissement le 31 Mai 2022.

Les droits d'inscription comprennent l'hébergement en pension complète pendant les **4 jours** du rallye et **3 nuits dans le même hôtel 3 \***, l'inscription à l'épreuve et ses différentes manifestations annexes, le matériel du rallye, l'encadrement et l'assistance technique, les visites des sites prévus au programme.

En cas de désistement 1 mois avant le départ du rallye, l'organisation s'engage à restituer le 2<sup>ème</sup> chèque au participant qui pour des raisons graves ne pourrait participer à l'épreuve (délai de deux mois).

Merci d'établir les 2 chèques à l'ordre de :  
T.T.P. Association  
5 Rue de la Monnaie  
18000 BOURGES – France  
Tél : 06 76 70 34 21

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

## Rallye International des Cathédrales

7 - 8 - 9 - 10 SEPTEMBRE 2023

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 31 Décembre 2022 à :  
T.T.P. Association - 5 Rue de la Monnaie  
F. 18000 BOURGES – France

#### Pilote

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
CP – Ville.....  
Pays.....  
Tél / Fax.....  
**E mail** .....

#### Copilote

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
CP – Ville.....  
Tél / Fax.....

#### Véhicule (joindre une photo)

Marque.....  
Type.....  
Année .....  
Immatriculation.....  
Assurance.....  
N° Police.....  
Historique.....

Ville de départ ? : .....

**Participation financière totale : 1400 euros**  
Pour 1 véhicule et 2 personnes à bord